



HAL
open science

Charles Sacleux, un précurseur avisé de l'étude du swahili

Marie-Françoise Rombi

► **To cite this version:**

Marie-Françoise Rombi. Charles Sacleux, un précurseur avisé de l'étude du swahili. Charles Sacleux, un précurseur avisé de l'étude du swahili, Oct 2005, Saint-Denis de la Réunion, France. pp.249-257. hal-00426929

HAL Id: hal-00426929

<https://hal.science/hal-00426929>

Submitted on 28 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Charles Sacleux, un précurseur avisé de l'étude du swahili

*Marie-Françoise ROMBI
INALCO, Paris*

Charles Sacleux est né en 1856. Missionnaire apostolique de la congrégation du Saint-Esprit à Zanzibar avant la première guerre mondiale (1914-1918), il est décédé à Paris, en 1943, à l'âge de 87 ans. On lui doit les premiers travaux scientifiques sur les parlers swahili et les seuls de cette qualité en langue française, à ce jour.

Les linguistes modernes qui travaillent sur le swahili et les parlers swahili sont confrontés à des problèmes de deux ordres :

- D'une part, une confusion persistante — même dans des milieux familiers des sciences humaines et de cette partie du monde — entre la zone dialectale swahili, le swahili standard et l'aire culturelle swahili ;
- D'autre part, la difficulté de comparer minutieusement les parlers swahilis entre eux, tant les variantes dialectales sont nombreuses avec des limites diffuses et tant les influences de ces parlers entre eux, avec aujourd'hui celle, prépondérante, du swahili standard, rendent les situations mouvantes. Une approche comparatiste sérieuse n'est possible qu'avec une connaissance et une pratique indiscutables de la phonétique.



Il est frappant de voir que, dès la fin du XIX^e siècle; le Révérend Père Sacleux s'est trouvé confronté à cette double problématique. Il est réconfortant de voir que la façon dont il y a fait face alors reste globalement exemplaire. Une bonne partie des résultats de ses recherches a été depuis confirmée par les travaux récents sur les parlers swahili (Nurse et Spear 1985).

Pour sa mission apostolique, il aurait pu se contenter d'une connaissance limitée au besoin de la traduction en swahili des saintes écritures. En fait, il s'est intéressé aux cultures et aux traditions des indigènes et il a élargi sa curiosité linguistique à tous les dialectes swahili. Pour ce faire, il a ressenti la nécessité de transcrire de manière scientifique et il a acquis les bases nécessaires en phonétique.

Swahili est un terme doublement ambigu : c'est la seule langue bantu à être désignée par un terme d'origine arabe. Il s'agit du trilitère *SHL *sabil* « côte, rivage », dont le dérivé *sawabil* a donné le lexème bantu — swahili. (Les transcriptions, allemande : *suabeli* ; française : *souabeli* sont aussi fautive l'une que l'autre). Or, 90 % des utilisateurs de cette langue n'habitent pas le littoral de l'Océan Indien et ne sont donc pas d'origine côtière. Qu'entend-on donc par swahili ? — Trois réalités différentes, deux d'ordre linguistique et une d'ordre culturel :

- D'une part, les langues maternelles des habitants de la côte et des îles côtières du sud de la Somalie jusqu'au nord du Mozambique, sous des acceptions qui ne sont d'ailleurs jamais, à proprement parler, « swahili », c'est-à-dire, en allant du nord au sud, les dialectes suivants : *mini* (en Somalie), *bajuni* également appelé *tikuu*, (à l'extrême sud de la Somalie et au nord du Kenya), *pate*, *amu*, *mvita*, *chifundi*, *vumba* (au Kenya), *pemba*, *unguja*, *tumbatu*, *hadimu* (à Zanzibar), *mtang'ata*, *mrima*, (en Tanzanie continentale), *mgao*, *mwani* (au Mozambique).
- D'autre part, le swahili standard, c'est-à-dire la langue de grande diffusion, infiltrée dans l'intérieur du continent dès le XIX^e siècle par les caravaniers zanzibarites, puis devenue langue officielle en Tanzanie et langue nationale au Kenya. La norme internationale de ce swahili a été fixée en 1932 sur la base du (*ki*)*unguja*, le parler de la « ville de pierres » de Zanzibar. Elle n'est donc plus une langue côtière, à proprement parler, puisqu'elle s'est installée dans l'intérieur des terres et qu'elle s'est diffusée dans le continent africain le long des voies commerciales. Ce swahili standard (*kiswabili kisanifu*), est utilisé à des degrés divers en Ouganda, au Rwanda, au Burundi, en RDC (ex Zaïre, principalement dans la partie orientale et au Katanga), Zambie et Malawi.

Nous avons donc aujourd'hui deux ensembles linguistiques :

- une aire d'origine qui correspond à quelques îles et quelques villes de la côte de l'Océan Indien ; il s'agit peut-être de cinq millions de locuteurs pour lesquels un parler swahili, — le kiunguja ou tout autre — est la langue maternelle depuis plusieurs générations.
- une aire d'expansion, d'environ 3 millions de km² dans les pays cités ci-dessus, et de l'ordre de 50 à 80 millions de locuteurs, pour lesquels il a d'abord été une langue seconde, une lingua franca de commerçants, puis depuis une cinquantaine d'années, une langue de scolarisation, d'administration, de communication, politique, littéraire, intellectuelle, etc.

Le swahili standard, comme les dialectes swahili, comporte un pourcentage élevé de mots empruntés à l'arabe (plus ou moins 30 %), au persan (*shirazi*), puis, dans une moindre mesure, des emprunts au hindi, au portugais et à l'anglais. Mais ce n'est pas plus une langue arabe qu'une langue

côtière. Les structures, la grammaire de la langue sont, sans hésitations possibles, celles d'une langue bantu.

À l'époque des premiers travaux « sur le terrain » de Charles Sacleux, le *ki-unguja*, le parler de la ville de pierres de Zanzibar, n'est encore qu'un dialecte swahili parmi d'autres mais c'est déjà le plus répandu. En 1983, lors d'une table ronde internationale du CNRS à Sèvres, le linguiste tanzanien Herman Batibo s'est interrogé sur le choix de cette référence, en 1932, pour dégager les règles et le vocabulaire du swahili standard. Pourquoi le *kiunguja*, plutôt que le *kimvita* de Mombasa, continental et fort de ses traditions littéraires ? Parce que le *kiunguja* était linguistiquement plus proche des parlers de l'intérieur, déjà bien installés le long des routes commerciales. Ce choix économique, pragmatique, a sans doute joué un rôle essentiel dans l'extraordinaire réussite de cette standardisation.

Un deuxième facteur de succès, majeur, vient du fait qu'il s'agit d'une langue accentuelle et non tonale. La majorité des langues bantu sont des langues à tons. Le swahili serait plutôt une exception, avec son accent régulier sur l'avant dernière syllabe. Or, il est indéniablement plus facile de passer d'une langue tonale à une langue accentuelle que l'inverse.

Ensuite, le swahili standard a pris son indépendance. Herman Batibo, se plaisait, également lors de ce colloque de Sèvres, à souligner les divergences plus récentes entre le « *kidar* », le parler swahili de Dar es Salaam et le *kiunguja* classique. La scolarisation, l'utilisation de la langue par l'administration, par les hommes politiques, les media ont fait du *kisanifu* un rouleau compresseur autonome qui, aujourd'hui, lamine aussi bien les dialectes swahili que les langues voisines.

À ces deux ensembles linguistiques, s'ajoute un troisième ensemble, culturel, puisque le terme swahili est également employé dans un sens bien différent pour désigner la culture et le mode de vie des populations côtières islamisées de l'Afrique orientale et des îles de l'Océan Indien qui ne parlent pas toutes swahili. Dans cette dimension culturelle, l'aire swahili englobe par exemple les quatre îles de l'archipel des Comores et la partie nord de la zone côtière du Mozambique, dont les parlers ont des similitudes avec le swahili, mais qui sont cependant bien distincts et sans intercompréhension. Entre les langues des Comores et le swahili, il y a, en effet, à peu près le même degré de proximité — au sein du groupe bantu — qu'entre le français et l'italien — au sein des langues romanes — ; on peut assez vite apprendre à se comprendre, mais ce n'est pas immédiat. Un cas extrême serait celui de certains villages de Mayotte qui ont un parler malgache. Leurs habitants sont minoritaires à Mayotte et leurs villages sont complètement mélangés aux autres villages. Leur parler malgache les rattache sur un plan linguistique à la famille austronésienne. Mais, sur un plan culturel, ils participent complètement à l'ensemble comorien et donc à cette grande aire culturelle swahili (Voir

Gueunier 1990 ; le titre de l'ouvrage est déjà assez explicite : « La belle ne se marie point — Contes comoriens en dialecte malgache de l'île de Mayotte » (souligné par moi).

Charles Sacleux ne s'est pas contenté d'étudier les parlers de Zanzibar. Il a, dès ses premiers travaux, fait oeuvre de comparatiste entre les différents dialectes qu'il pouvait identifier. Il s'est appliqué à bien différencier ceux de ces parlers qu'il pouvait rattacher à l'ensemble des parlers swahili, des autres parlers, voisins du swahili, mais cependant trop éloignés pour être rattachés à ce groupe.

« Le swahili officiel, qu'on parle dans les villes des Comores ne diffère guère du ki-ungudya que par la prononciation, qui, sur certains points, a des affinités tantôt avec le kivumba, tantôt avec le kiamu. Il ne faut pas confondre ce swahili avec une autre langue bantoue très différente le Cingaziya, parlé dans les campagnes de la Grande Comore, ni avec le Cinzuani, parlé à Anjouan » (Sacleux 1909 : p. IX)

Ceci était vrai à l'époque de Sacleux où l'influence politique et économique de Zanzibar était encore prépondérante dans la région avec des liens très étroits entre les grandes familles des îles. Dès mon premier séjour aux Comores en 1976, je pouvais constater que la pratique du swahili à Moroni avait disparu.

Ce travail de comparatiste l'amène à souligner, dès sa *Grammaire des dialectes swabilis*, publiée en 1909, à quel point la graphie arabe utilisée par « les indigènes, formés aux écoles musulmanes », s'avère insuffisante pour transcrire de manière claire les sons de ces parlers. Et il illustre ces insuffisances d'exemples concrets de malentendus. Mais les transcriptions en graphie latine lui paraissent également discutables et il est — à juste titre — assez critique de la transcription qui s'impose alors pour le swahili, celle établie par le Bishop Steere depuis 1870, qui s'installera pourtant avec la standardisation du swahili.

« Le devoir du comparatiste lui impose l'obligation de distinguer avec clareté les différences de prononciation qu'il a remarquées dans chacun des dialectes étudiés. Dès lors, une écriture phonétique s'impose. La même lettre devra, dans tous les cas, représenter un seul et même son, quelle que soit sa position : pas de double emploi, pas de lettres inutiles. L'orthographe quasi officielle, inaugurée par le Bishop Steere (Steere 1870) plus ou moins modifiée plus tard par chaque auteur, déjà insuffisante et quelque peu fautive pour le seul dialecte visé [kiungudya], est inapplicable à l'ensemble des dialectes ». (Sacleux 1939 : p. 2).

C'est sans doute la perception, sur le terrain, de ces insuffisances de transcription qui a fait de Charles Sacleux un véritable linguiste. À son époque, la linguistique devient, en effet, véritablement une science et dispose déjà des premiers outils de notation phonétique évolués.

Vers 1850, le linguiste allemand Lepsius (1810-1884) crée le premier alphabet phonétique international. Tous les alphabets phonétiques successifs jusqu'à celui de l'API (Alphabet Phonétique International), mis au point en 1888, révisé en 1932, par l'association phonétique internationale, sont inspirés de Lepsius. Ce dernier est égyptologue et c'est lui qui, toujours vers 1850, envoie deux de ses étudiants en Afrique, S.W. Koelle à Freetown en Sierra Leone et W.H.I. Bleek à Cape Town en Afrique du sud. Chacun, sur son terrain, commence à faire de la linguistique comparative synchronique et chacun découvre une famille linguistique.

On doit à Bleek (1827-1875) l'identification des langues non-bantu de la région (hottentot, bushmen), identification d'autant plus aisée que les langues qui les entouraient étaient très homogènes, et c'est pour désigner cet ensemble homogène de langues environnantes qu'il invente en 1862 le terme générique de bantu (bâ-ntu signifie « hommes », au pluriel, dans la majorité de ces langues). On lui doit également une grammaire comparée des langues d'Afrique du sud publiée en 1869. Il a été le premier à parler de « classes d'accord » et à leur donner une numérotation arbitraire qui reste en vigueur aujourd'hui encore.

Les premiers travaux de Sacleux, sur le terrain en Afrique sont contemporains de cet élan scientifique. Lorsque Charles Sacleux publie, en 1905, « Essai de phonétique avec son application à l'étude d'idiomes africains », il a demandé à son professeur de l'Institut catholique de Paris, l'abbé Rousselot, d'en écrire la préface. Celui-ci évoque malicieusement « la maladie, cette providence des travailleurs ». C'est en effet parce que Charles Sacleux est tombé sérieusement malade à Zanzibar qu'il est ramené à Paris où il décide de s'initier à la linguistique avec l'abbé Rousselot, un des pionniers de la phonétique. Charles Sacleux avait déjà une bonne connaissance des parlers de la zone swahili. Il aurait pu, sans doute, pour ses obligations apostoliques, s'en contenter. Il a eu l'humilité, ou la clairvoyance scientifique de se mettre à l'école des linguistes de profession pour pouvoir analyser et noter correctement les sons de chaque parlers, appliquant ainsi une des règles d'or de la linguistique : faire en sorte que les données collectées sur le terrain soient utilisables par d'autres, et pas seulement par le chercheur lui-même, s'obliger à une méthode et à une cohérence qui expose son travail aux contradictions ou aux différences d'interprétations d'un autre linguiste à partir des données mêmes que l'on a recueillies.

À cette première dialectique terrain-théorie, qui passe par l'utilisation d'outils phonétiques rigoureux, Le RP Sacleux a ajouté une deuxième

dialectique tout aussi salutaire : celle entre la recherche et l'enseignement. Pour citer toujours l'abbé Rousselot :

« Le besoin de repos vous a servi encore [après d'autres années de terrain]. Ne pouvant plus être missionnaire vous-même, vous avez été chargé de guider les premiers débuts de vos jeunes confrères dans l'étude des langues d'Afrique, en même temps que vous travailliez à mieux comprendre la nature des sons et à vous initier aux divers systèmes d'écriture phonétique. Vous avez enseigné votre livre avant de l'écrire, ce qui est la meilleure façon de le composer ».

C'est cette rigueur qui fait qu'aujourd'hui encore, ses dictionnaires swahili-français et français-swahili, sont une base de données très appréciable sur les parlers tels qu'ils étaient au début du XX^e siècle.

Grâce à l'utilisation d'une transcription phonétique fine, les critiques formulées par Sacleux à l'égard des premiers pas de normalisation de la transcription en graphie romane, s'avèrent tout à fait justifiées. Elles portent principalement sur le traitement des phonèmes empruntés à l'arabe, rendus par les digraphes suivants : dh, gh, kh, th. Elles visent également l'utilisation de ng' pour la nasale vélaire [N] qui est une articulation simple et qui, transcrite ng', se confond avec la prénasalisée sonore de même point d'articulation /ng/.

Exemple : *ng'ombe* [ŋombe] « bovin » opposé à *ngoma* [ŋgoma] « tambour » ; les deux initiales sont faussement rapprochées par la transcription.

Il est possible de proposer pour le *kiunguja*, base du swahili standard à l'époque de Sacleux, le tableau phonologique suivant pour les consonnes.

Le système consonantique comprend, à cette époque, 17 consonnes orales et 10 nasales dont 6 prénasalisées sonores, organisé en 4 ordres (labial, antérieur, central, postérieur) et 9 séries (continues, occlusives sonores et sourdes, fricatives sonores et sourdes, prénasalisées occlusives et fricatives sonores, nasales).

	labial	antérieur	central	postérieur
continues	w	l	y	
occlusives sonores	b	d	j	g
occlusives sourdes	p	t	c	k
occ. sd. aspirées	p ^h	t ^h	c ^h	k ^h
fricatives sonores	v	z		
fricatives sourdes	f	s	ʃ	h
pré-nasalisées occlusives.	mb	nd	nj	ng
pré-nasalisées fricatives	mv		nz	
nasales	m	n	ɲ	ŋ

Pour les occlusives sonores, il semble qu'elles puissent être réalisées tantôt implosives tantôt explosives. Sacleux ne traite pas de l'implosion ni dans sa grammaire (1909) ni dans ses dictionnaires (1939, 1959).

Les phonèmes empruntés à l'arabe n'ont pas été portés dans le tableau, car de l'aveu même de Sacleux, ces derniers n'étaient prononcés correctement que par les lettrés arabisants.

« Conservées par quelques arabisants fidèles à l'étymologie, les articulations arabes sont peu ou mal observées par ceux qui ignorent la transcription et la lecture du swahili en caractères arabes. Dans le peuple, ces articulations délicates sont de fait remplacées par des articulations plus faciles. Il en résulte une grande simplification qui tend à se généraliser surtout à l'époque actuelle de transition, et qui semble pouvoir d'ores et déjà être suivies. » (Sacleux 1909 ; p. 5).

Le système vocalique standardisé a 5 phonèmes /i, e, a, o, u/ est présenté par Sacleux avec 10 réalisations phonétiques : [i, ɪ, e, ɛ, a, ɑ, ɔ, o, u, u] et des nasalisations systématiques devant les prénasalisées.

CONCLUSION

J'avais longtemps considéré les travaux des représentants de l'Église (qu'elle soit catholique ou réformée), en matière de description de langues africaines, avec un mépris frôlant la mauvaise foi, qu'il s'agisse de Bates ou Good pour le bulu du Cameroun, à l'ouest de la zone bantu, ou de Sacleux pour le swahili et le comorien à l'est de cette même zone. Mes préjugés avaient résisté aux mises en garde de mes maîtres, qu'il s'agisse de Pierre Alexandre et Jacqueline Thomas pour la linguistique, ou de Denise Paulme pour l'ethnologie. Si je me suis aujourd'hui départie de cette attitude contestable, je le dois principalement à la fréquentation directe des travaux de Charles Sacleux.

Son *Essai de phonétique avec son application à l'étude des idiomes africains*, « Ouvrage précédé d'une méthode générale de transcription d'après les principes de l'abbé Rousselot », publié en 1905, montre bien le souci de ne pas aborder les faits de langues sans disposer des bases indispensables en matière de phonétique théorique et appliquée. Si la masse d'informations qu'il nous a laissée est encore utilisable aujourd'hui, c'est parce qu'elle a été réunie de manière méthodique et systématique par un linguiste de qualité.

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDRE P., 1967, *Langues et langage en Afrique noire*, Paris, Payot, 169 p.
- ALEXANDRE P., 1981, « Les langues bantu », in Perrot, Jean (éd), *Les langues dans le monde ancien et moderne*, p. 351-397 (article achevé en 1968).
- ASHTON E.O., 1944, *Swahili Grammar*, London, Longmans, 398 p.
- BATES G. L. et JOHNSON S.F., 1926, *Handbook of Bulu*, Elat.
- BATIBO H. 1989, « Les parlers ruraux de Zanzibar : Dialectes swahili ? Premiers résultats d'une enquête lexicostatistique », in M-F. Rombi Éd., *Le swahili et ses limites : ambiguïté des notions reçues*, Paris, Editions Recherches sur les Civilisations, ADPF p. 63-67.
- BATIBO H. 1989, « *Evolution and dialectalisation of standard Kiswahili* », in M-F. Rombi éd., *Le swahili et ses limites : ambiguïté des notions reçues*, Paris, Editions Recherches sur les Civilisations, ADPF p. 149-154.
- BLEEK W., 1862 et 1869, *A comparative grammar of South African Languages*, London.
- CHAMANGA M. et GUEUNIER N.J., *Le dictionnaire comorien-français et français-comorien du R.P. Sacleux*, Paris, SELAF, LCA 9, 657 p.
- DONEUX J.L., 2003, *Histoire de la linguistique africaine* (des précurseurs aux années 70), Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 264 p.
- GOOD A.I., 1934, *Bulu Handbook supplement*, Elat.
- GUEUNIER N.J., 1990, *La belle ne se marie point - Contes comoriens en dialecte malgache de l'île de Mayotte*, Paris, Peeters-Selaf, 395 p.
- GUTHRIE M., 1967-1971, *Comparative Bantu*, Farnborough, Gregg Press, 4 vol. .
- HAGEGE C., 2000, *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob, 402p.
- KARANGWA J. de D., 2003, *Le Kiswahili à l'épreuve de la modernité*, in Cahiers du RIFAL, N° 23 p. 84-99
- LENSELAER A., 1983, *Dictionnaire swahili-français*, Paris, Karthala, 646 p.
- MÖHLIG W.J.C., G. PHILIPPSON, M-F. ROMBI, J.C. WINTER, 1980, « Classification dialectométrique de quelques parlers swahili » in Guarisma G. et S. Platiel (éds.) *Dialectologie et comparatisme en Afrique noire*, Paris, SELAF : 267-304.
- NURSE D. et T. SPEAR, 1985, *The swahili. Reconstructing the history and language of an African society, 800-1500*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 134 p.
- POLOME E.C., 1967, *Swahili language handbook*, Washington, 232 p.
- RACINE-Issa O., 1998, *Le swahili sans peine*, Paris, ASSIMIL, 525 p.
- ROMBI M-F. (éd.), 1982, *Etudes sur le bantu oriental*, Paris, SELAF, (quatre articles : G. PHILIPPSON, D. Nurse, M.-F. ROMBI et P. ALEXANDRE sur les langues de la Somalie, du Kenya, de la Tanzanie et des Comores).
- SACLEUX Ch., 1905, *Essai de phonétique avec son application à l'étude des idiomes africains*, Paris, Leipzig.
- SACLEUX Ch., 1909, *Grammaire des dialectes swahilis*, Paris, Procure des PP. du Saint-Esprit, 335 p.
- SACLEUX Ch., 1939, *Dictionnaire swahili-français*, Paris, Institut d'ethnologie, 1 115 p.
- SACLEUX Ch., 1959, *Dictionnaire français-swahili*, Paris, Institut d'ethnologie, 756 p.
- STEERE E., 1870, *A handbook of the swahili language*, London, SPCK.
- VAN SPAANDONCK M., 1965, *Practical and Systematical Swahili Bibliography* : Linguistics 1850, 1963, Leyden, Brill, XXIV +61 p.
- WHITELEY W., 1969, *Swahili, the rise of a national language*, London, Methuen.